

mois aux écoles vétérinaires ou d'agriculture, ou à toute autre école où ils pourraient recevoir l'instruction nécessaire.

Le vétérinaire-inspecteur en chef aurait sous son contrôle tous ses assistants.

Telle est, dans les grandes lignes, l'organisation que je suggère et je crois que le travail qui se ferait de cette manière donnerait un bon résultat. N'hésitons pas et mettons la cognée à la racine du mal.

DR JOHN D. DUCHÈNE, M. D.

---